Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212200281-20260130-2026_01_29_02-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
Arrondissement de LANNION
Canton de TREGUIER
2026_01_29_02

FEUILLET 2026_02

Commune de CAMLEZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 janvier 2026

Date de convocation : 23 janvier 2026
12 membres en exercice
12 membres présents
11 votants
01 absent

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à vingt heures, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M THEBAULT Christophe, Maire.

Présents : THEBAULT Christophe Maire, LE GOFF Rémi, LE NAOUR Nathalie, PLET Frédéric adjoints, TURBOT Paule, RUZIC Olivier, DORNIOL Benoît, LAURENT Yann, PARMENTIER Alain, GAUTIER Bernard, JEAN-LE LAY Annic, conseillères et conseillers municipaux.

Absents : BRIAND Yvon.

Secrétaire de séance : Alain PARMENTIER.

OBJET : TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

M. le Maire explique qu'au vu des travaux de rénovation engagés dans la salle polyvalente, qui ont permis d'améliorer significativement le confort, la sécurité et la qualité des équipements mis à disposition des usagers, il apparaît nécessaire de procéder à une révision des tarifs.

Cette évolution vise à tenir compte des investissements réalisés, tout en garantissant la pérennité de l'entretien et du bon fonctionnement de la salle, afin de continuer à offrir un service de qualité adapté aux besoins des utilisateurs.

M. le Maire précise que la salle polyvalente sera louée **sans vaisselle.** Il ajoute également que les associations d'intérêt communal peuvent bénéficier gratuitement et sans limitation d'utilisation de la salle Terre d'Ajoncs.

CAUTION-ACOMPTES-PENALITÉS	
Caution	**1 000 €**
Acomptes	**30 % du montant total de la location**
Pénalité ménage (en cas ménage non satisfaisant)	**250 €**
Pénalité déplacement d'un élu pour nuisances sonores	**250 €**
LOCATION Camléziens	
Forfait Weekend	**350 €**
Café enterrement ou réunion	**75 €**
Forfait 1 journée (en semaine)	**150 €**
LOCATION Extérieur	

Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212200281-20260130-2026_01_29_02-DE

Forfait WE	**550 €**
Café enterrement ou réunion	**100 €**
Forfait 1 journée	**250 €**
CHAUFFAGE	
Forfait chauffage WE du 1/11 au 30/04	**50 €**
Forfait chauffage journée du 1/11 au 30/04	**25 €**
ASSOCIATIONS (communales ou d'intérêt communal)	
Association Intérêt communal 1 manifestation / an	**Gratuit sous caution annuelle de 250€**
Association Camlézienne (siège)	**Forfait Camlez**
Goûter Bleuo Ar Belenn + arbre de Noël Comité des fêtes	**Gratuit sous caution annuelle de 250€**
Réunion Salle polyvalente (uniquement du lundi au jeudi après 15h00)	**15€ sous caution annuelle de 250€**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ :

- **DECIDE** d'appliquer les tarifs ci-dessus, à compter du 01 mars 2026.

Pour extrait conforme, le Maire,

MAIRIE DE CAMLEZ Côtes d'Armor

Christophe THEBAULT